

Article 21 du Règlement

L'ÉDUCATION

LE FINANCEMENT NÉCESSAIRE AUX UNIVERSITÉS ET AUX COLLÈGES

M. Howard McCurdy (Windsor—Walkerville): Monsieur le Président, ceux qui insistent pour dire que le système d'enseignement au Canada reste fort et compétitif sur le plan international, trouveront dans le rapport intitulé *Cut to the Bone* de la Fédération des étudiants de l'Ontario un démenti éloquent. Ce rapport fournit ces exemples d'une crise due à la négligence: une université où l'on doit tenir des ventes de charité pour acheter des livres et des fournitures; une autre université où les étudiants doivent porter des manteaux et des chandails en classe faute de chauffage; une université technique où les étudiants utilisent depuis 16 ans de l'équipement dont la durée utile est de six ans; une classe de psychologie qui est si bondée que les normes de protection contre l'incendie en sont ridiculisées; et des immeubles infestés de rats et de souris mortes.

Le message est clair. Nos universités et collèges subissent une lente asphyxie car certaines provinces réduisent leur financement et d'autres vont jusqu'à leur prendre les fonds fédéraux.

Le premier ministre (M. Mulroney) vient à la rescousse avec une autre promesse—il exigera des provinces qu'elles utilisent les fonds fédéraux destinés à l'enseignement aux fins prévus. Entre-temps, qu'en est-il des péchés de son gouvernement qui enlève 1,5 milliard de dollars au financement de l'enseignement postsecondaire?

Quand le gouvernement fédéral prendra-t-il des initiatives pour que lui et les provinces traitent l'enseignement postsecondaire comme un investissement dans l'avenir du Canada? Quand mettra-t-on fin aux paroles vaines et aux promesses brisées? Quand le gouvernement cessera-t-il de jouer avec l'avenir de nos jeunes et s'assurera-t-il que nous aurons une population instruite, comme l'exigent les impératifs de la compétitivité?

* * *

[Français]

LA FÊTE NATIONALE DES PORTUGAIS

HOMMAGE À NOS CONCITOYENS PORTUGAIS

M. Claude Lanthier (LaSalle): Monsieur le Président, cette semaine et plus précisément vendredi prochain, on fêtera partout au Canada, et particulièrement dans la merveilleuse circonscription de LaSalle-Émard, la Fête nationale des Portugais. L'importante communauté portugo-canadienne de chez nous a su conserver et faire fructifier ses riches traditions ancestrales et en faire profiter ainsi largement tous nos concitoyens qui ont l'esprit ouvert aux bienfaits enrichissants de notre multiculturalisme canadien.

Monsieur le Président, que nos braves immigrants portugais qui nous ont donné une si belle et généreuse progéniture se réjouissent en ces jours d'heureuses réminiscences!

Que nos vaillants concitoyens originaires du Portugal, qu'ils nous arrivent des côtes de l'Algarve, en passant par les plages d'Estoril jusqu'au fond de la vallée du Douro, se sentent bien ici chez eux aux abords des rapides Lachine et acceptent nos vœux chaleureux à l'occasion de leur fête nationale.

* * *

[Traduction]

L'IMMIGRATION

LE PARRAINAGE DES ENFANTS ADOPTÉS ET DES GRANDS-PARENTS

M. Cyril Keeper (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur le Président, depuis quelque temps déjà le gouvernement promet aux immigrants de libéraliser la politique de réunification des familles. Pourtant, nous apprenons d'avocats de Winnipeg que le ministère de l'Immigration rend actuellement beaucoup plus difficile pour les familles de parrainer des enfants adoptés, des parents et des grands-parents. Le ministère établit des barrières alors que la Commission d'appel de l'immigration a déjà déclaré qu'il fallait les supprimer.

Il est temps que le gouvernement fasse non seulement des promesses aux immigrants, mais aussi qu'il intervienne et dise au ministère que, lorsque la Commission d'appel de l'immigration donne le feu vert pour parrainer un parent, le ministère ne devrait pas mettre des bâtons dans les roues.

* * *

[Français]

LE LOGEMENT

LES PERSONNES ÂGÉES

M. Guy Ricard (Laval): Monsieur le Président, la population canadienne vieillit sans cesse, et d'après les statistiques que nous possédons, il est prévu qu'en l'an 2030, 1 personne sur 4 aura atteint l'âge de 65 ans.

Cela se traduit par un problème grandissant qu'est l'habitation pour personnes âgées. Il n'est pas réaliste de déraciner une personne de son milieu lorsqu'elle a atteint l'âge de la retraite. Il est impensable d'accepter de briser les liens familiaux entre les jeunes et leurs grands-parents sous prétexte que l'on veut leur sécurité.

Monsieur le Président, il faut au contraire trouver d'autres solutions à ce problème. Il faut garder le noyau familial, cette relation entre jeunes et vieux. Il faut utiliser cette sagesse qu'ont acquise les personnes âgées au cours des ans.

Je demande au ministre responsable de l'habitation de se pencher sur cet important dossier et d'assumer ses responsabilités en donnant les directives nécessaires à la SCHL afin que des programmes soient élaborés et mis à la disposition des bénéficiaires.